

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 octobre 2025

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
 Présents : 25
 Votants : 29

D25.090

L'an deux mille vingt-cinq,
 le 30 octobre,
 à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 22 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, PIGNOL Jean-Philippe (suppléant de CAYREL Jean-Claude), CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : ANDRE Sophie, MALZAC Claude, LAFON Madeleine (pouvoir à FABRE Jean), VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe), RODIER Colette (pouvoir à FERNANDEZ Florence) et DE SOUSA Guy (pouvoir à POURQUIER Jean-Paul).

M. David RODRIGUES a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D25.090 : TRAVAUX DE TREMOULIS – TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Monsieur le Vice-président présente un état récapitulatif financier des opérations liées au chantier des Locaux Trémoulis.

En complément des travaux liés à la construction il convient de prévoir l'équipement numérique des salles de réunion ainsi que le mobilier.

Pour l'équipement il est proposé de compléter le dispositif Audio-vidéo prévu au marché de travaux par un équipement de programmation afin notamment que la salle puisse se mettre automatiquement en mode vidéo projection (descente des volets roulants, éclairage de fonds, descente de l'écran de projection, mise en route du vidéoprojecteur...) et programmer différents modes d'occupation.

Par ailleurs deux bureaux au rez-de-chaussée ont été fusionnés afin de disposer d'une salle de réunion pouvant accueillir 10-12 personnes. Il est proposé de l'équiper en matériel de vidéoprojection ainsi que visio conférence.

Ces travaux sont estimés à 48 500€ HT (consultation en cours).

En outre des devis ont été demandés pour l'équipement en mobilier sur mesure de la salle de réunion. L'offre de DUMAS d'un montant de 37 537€ HT est la mieux-disante.

Des devis sont en cours pour renouveler l'ensemble des bureaux et chaises dont le montant total est estimé à 16 700€ HT.

Monsieur le Vice-président informe également le conseil communautaire que deux subventions (non inscrites au budget principal) ont été attribuées ;

Une de 10 460 € du Département de la Lozère dans le cadre du FRAT et une de 6 300€ de la Région Occitanie dans le cadre du FRI.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code des marchés publics,

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

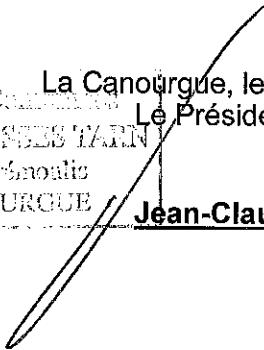
VALIDE l'acquisition des équipements numériques et mobilier pour aménager les locaux de Trémoulis,

PREND acte des recettes supplémentaires,

DIT que ces dépenses et recettes seront inscrite au budget principal,

AUTORISE Monsieur le Président, ou le Vice-Président à engager ces dépenses et à signer l'ensemble des pièces afférentes à cette décision.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 4 novembre 2025,
Le Président,

Jean-Claude SALEIL

Communauté de Communes de
AUERAC LOT CAUSEGES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE